

TRANSMISSION D'INFORMATIONS
ENTRE
LE MAIRE DE VAUX-SUR-EURE
ET
LA TETE DE LISTE DE VAUX EN MOUVEMENT
Mercredi 18 mars 2026 à 14H00

1. ORGANISATION DE LA COMMUNE

ADMINISTRATION

- **« MUTUALISATION » DES SERVICES ADMINISTRATIFS AVEC LE POOL DE SECRETAIRES DE MENILLES :**

Comptabilité, Etat civil, conseils municipaux, élections et régisseuse de la régie de recette : **Marie-Lou LANGLOIS**

Urbanisme : **Charline HAURENT**

RH et secrétaire du syndicat de voiries : **Valérie GRAFFIN**

Un point devra être réalisé avec **Didier COURTAT**, maire de Ménilles, pour établir le nouveau mode de fonctionnement du secrétariat.

- **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Document Unique : en cours de rédaction par le CDG27, prêt en 2027.

Plan Communal de Sauvegarde : pas de modification à faire

Règlement Général de Protection des Données : fait, voir avec ADICO pour plus d'information.

- **PROGICIEL DE GESTION DE LA COMMUNE**

Progiciel BERGER LEVRAULT :

- Début d'utilisation en 2013 : compte utilisateur bloqué sur le mot de passe : travail en cours avec leur service maintenance

PROGICIEL de la commune au début de mon mandat, **COSOLUCE :**

- Obtention à titre gracieux d'une licence de consultation
- Sauvegarde récente de la base de données. Elle est présente sur le bureau du PC

L'actuel PROGICIEL de la commune est **JVS :**

- Les données sont dématérialisées sur le CLOUD et ne sont pas « vues » par le maire de ménilles (il ne possède pas les codes).

En étant associé avec Ménilles, les coûts de secrétariat et d'utilisation de ce logiciel sont réduits et surtout la sécurité de nos données avec cet opérateur est assurée.

ENTRETIEN

- Nettoyage de la Mairie, de l'église et aide à l'entretien voirie : **Laetitia VEILLARD**
- Entretien voirie, espace vert et divers travaux : **Philippe VEILLARD**

Pour information : sur proposition du CDG27 et après proposition et délibération lors du CM du 27 février 2026, M. VEILLARD est promu au grade d'Adjoint Technique Territorial principal de 1ère Classe le 1 avril 2026

Inventaire : 1 petit tracteur ISEKI et matériels associés et plusieurs outillages manuels pour espace vert et voiries. L'inventaire sera fait, si nécessaire, par M. VEILLARD

2. FINANCES

Le solde de tout compte fin 2025 est de **217 967,60 €**.

Pour information, le solde de tout compte fin 2020 était de 71509,10 €.

Pas de nouveau emprunt engagé pendant le mandat 2020/2026 et fin de trois emprunts, **il reste un emprunt en cours : 2015/2030 Travaux restauration église (30 000€) : 3 969, 70 € € par an.**

L'arrêt du contrat de maintenance des matériels informatiques en 2025 et la fin des emprunts permet, dès 2026, une ressource supplémentaire pour la commune d'environ **13 000 € annuel**

Le solde du compte de la commune à la banque de France, le mercredi 18 mars 2026 est de 208 023,89 €

3. INFORMATIQUE

Inventaire : 2 PC, 4 écrans, 2 souris, 2 claviers, 2 copieurs, 1 solution de sauvegarde physique Raid des données, 1 LIVEBOX Orange Pro, 1 téléphone, 1 projecteur, 1 système de haut-parleur avec deux micros, 1 Playstation.

DOCAPOSTE :

- Coffre-fort pour mot de passe,
- Antivirus avec moteur IA
- Solution de sauvegarde des données du PC

NEOPSE / RESEAU DE COMMUNE :

- Mise en place du site internet de la commune répondant aux normes de sécurité des moteurs de recherche
- Application mobile synchronisée avec le site : application LOCALITI

REX ROTARY :

- Rachat en 2021 d'un premier copieur au terme du contrat de maintenance (1€)
- Rachat en 2025 du PC de bureau (420 €), et, au terme du contrat, de la solution de sauvegarde et du deuxième copieur (1€)
- Il n'y a plus de contrat de maintenance avec cette société, en cas de panne, faire une demande de devis.

Pour information : 2 autres PC portable sont dans une armoire du secrétariat. Ils servaient à une animation « formation des administrés à l'utilisation d'internet » faite par un bénévole de la commune.

4. URBANISME ET VOIRIES

- Subvention demandée et « normalement » acquise pour la mise en place de ralentisseurs en béton route de Cocherel, ralentisseurs associés à un nouveau radar pédagogique (les ralentisseurs actuels sont non réglementaires). L'ancien radar pédagogique est irréparable (il est stocké dans un des appentis)
- Utilisation du logiciel OXALIS pour toutes les demandes d'urbanisme sauf pour les CUa (le registre pour la numérotation est à la mairie de Ménilles). Le logiciel est dans le répertoire NAVIGATIS sur le bureau du PC. Nous avons néanmoins aidé les administrés en gérant leur CERFA papier (voir avec Charline)
- SDIS : le village est maintenant entièrement couvert par la défense incendie, ainsi qu'une partie du domaine de vaux (domaine privé qui n'est donc pas de responsabilité de la commune).

5. DIVERS

- Faire attention aux dates de rédaction des conventions scolaires avec les mairies de Ménilles et de Jouy/Eure et surtout vérifier les paiements.
- La mairie est assurée par l'agence AXA à Pacy-sur-Eure
- Pour le fleurissement, maintien de la fleur des « village fleuris ». Nous achetons les plantes à la société HASS
- Pour les jeux du parc communal, penser au contrat de maintenance annuelle.
- Pour l'église, un projecteur LED basse consommation a été mis en place pour l'éclairage de la façade (important pour l'animation Pierre en Lumière et pour les journées du patrimoine).
La réfection des désordres du toit suite aux diverses tempêtes en 2025 est faite. Il faudra surveiller le plancher d'accès au clocher. Pour l'instant les retours des techniciens de Bodet-Campanaire ne sont pas inquiétants.
Pour information, l'échelle d'accès au clocher est stockée dans l'appentis de la commune. Pour la maintenance des cloches, il faut contacter la propriétaire du 5 rue de l'Eglise (ancien presbytère), pour s'assurer de sa présence et pouvoir rentrer dans son jardin et mettre en place l'échelle.
Celle en bois, en place dans sa propriété, n'est évidemment pas réglementaire et surtout dangereuse.
- Le logement communal qui se fissurait a été réparé et sa base renforcée. Tous les vitrages du logement ont été remplacés.
- Les décorations électriques de Noël sont chez l'électricien de la commune : COQUEREL ELEC. C'est lui qui les installe et les dépose. Il s'occupe aussi de l'éclairage public (changement des ampoules et gestion des horloges astronomiques pour les durées d'éclairage).
- Pour les travaux de fauchage, d'abatage et d'émondage, nous avons sollicité les services de la société DURO ou de la société CAUCHOIX.

- Pour l'entretien et la réparation du matériel agricole, nous avons sollicité les services de la société FRELICOT à Houlbec Cocherel.

Une permanence de la gendarmerie mobile a lieu une fois par mois dans la salle du CM (affichage des dates en mairie et sur le site internet de la commune). Il est possible de choisir le jour de cette permanence avec eux. Le gendarme référent de la commune à la brigade de Pacy est le gendarme Antony PLET

- Nous avons souscrit une convention avec Présence Verte pour nos anciens,
- Prendre contact avec la coach de sport (Julie LAINE) pour la poursuite ou non des cours dans la salle du CM. Nous n'avons pas signé de convention avec elle.
- La mairie participe au travers d'une subvention et du « prêt » de l'église au festival de jazz qui aura lieu en septembre
- Pour mémoire :
 - Pour le colis et le repas des anciens et pour le Noël des enfants de la commune, penser à vos modalités d'attribution
 - Voir pour la poursuite des après-midi jeu
 - Voir pour la poursuite/renouvellement du CM des jeunes

6. Points à surveiller

- **Mis en place du SCOT 2025** : suite à la non-application du SCOT 2017 par la commune, il va falloir, avec le nouveau SCOT 2025, modifier la carte communale (elle date de mars 2005 et devrait normalement être révisée tous les 10/15 ans). Le dossier SCOT 2025 est dans un répertoire sur le bureau du PC. Coût potentiel pour la mise à jour de la carte communale, après demande de devis : 20 000 €.
- **Remplacement de la toiture de l'église** : suite à la réparation des désordres sur la toiture de l'église en 2025, la société ALLAIN nous informe que la charpente devra être changée dans les trois ou quatre ans à venir, soit 2028/2029.
- **Chemin du home** : la dégradation des berges côté route inquiète certains riverains. Les limites cadastrales sont floues. Le responsable et donc le payeur des travaux est à déterminer.
Néanmoins, ce problème devrait se résoudre entre la SCI du château et le propriétaire de la parcelle et donc, comme pour la défense incendie, ne pas impacter financièrement la Mairie.
- **Différents entre deux administrés** du village à finaliser (voir courrier)
- **Pour le « Vieux PC »** : Sauvegarde des données de 2013 à 2017 non pérenne. Le PC fonctionne, mais à terme il faudra trouver une solution pour sauvegarder les données.
- **Vérifier la présence de la nouvelle clef de signature du Maire**, sinon blocage DGFIP.
- **Livre d'histoire de Vaux** : Ce n'est pas un succès d'édition et ce malgré leurs placements dans divers points de vente à Pacy. L'important reliquat de livres est dans le meuble de la salle du CM.

7. VISITE DES LOCAUX DE LA MAIRIE

- MAIRIE

Remarques : Sans observations

- APPENTIS

Remarques : Sans observations.

- EGLISE

Remarques : Vitraux endommagés
Humidité gratuite Eglise pignon arrière

- LOGEMENT COMMUNAL

Remarques : Sans observations

- PARC COMMUNAL

Remarques : Lavein : Mécanisme non fonctionnel
① 1 tuile manquante avec risque de
fuite -
Planches bardage qui se décollent
Absence lamelle sur pignon -

8. Remarques générales

Sans observations Supplémentaires

Patrick DUCROIZET

Elodie NICOLAS



Patrick DUCROIZET
Maire de Vaux sur Eure

Elodie NICOLAS